

Nouvelle enquête sur les fermetures de centres de justice pour la jeunesse, les raisons de célébrer la francophonie en Ontario, et bien plus dans notre bulletin de mars

[Consultez ce courriel dans votre navigateur](#)

[Transférez à un\(e\) ami\(e\)](#)



Dans le bulletin de ce mois-ci :

- [L'Ombudsman enquête sur les fermetures de deux centres de justice pour la jeunesse](#)
- [La Commissaire aux services en français célèbre le Mois de la Francophonie](#)
- [Faire passer le mot aux enfants et aux jeunes pris en charge – et à tout le monde](#)
- [Comment nous avons aidé ce mois-ci](#)
- [Offres d'emploi](#)

[L'Ombudsman enquête sur les fermetures de deux centres de justice pour la jeunesse](#)

Le 16 mars, l'Ombudsman Paul Dubé a annoncé une nouvelle enquête sur des plaintes au sujet de la fermeture abrupte, par le gouvernement, de deux centres de justice pour la jeunesse : le Creighton Youth Centre à Kenora et le J.J. Kelso Youth Centre à Thunder Bay.

« Des inquiétudes ont été soulevées quant à l'absence de préavis et de prise en compte des vulnérabilités des jeunes qui ont été déplacés de ces centres – par exemple, le respect de leurs droits et la planification de leur transition vers de nouveaux établissements », a dit M. Dubé.

L'enquête portera sur la façon dont le ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires a procédé à la fermeture de ces établissements, plutôt que sur le bien-fondé de la décision du gouvernement de fermer au total 26 centres dans la province, a souligné M. Dubé. « Comme toujours, si nous constatons que la planification

était adéquate et les actions appropriées, nous le dirons. Sinon, nous ferons des recommandations pour améliorer la situation. »

En apprendre plus sur cette enquête

Un mois de célébrations de la francophonie « essentielle »



Mars marque le Mois international de la Francophonie, et la Commissaire aux services en français Kelly Burke a fait de nombreuses apparitions et présentations au cours des dernières semaines pour célébrer et promouvoir les francophones et les francophiles de l'Ontario – ainsi que les droits aux services en français dans la province.

« Le rôle de l'Ontario dans l'espace francophone est essentiel pour notre pays bilingue. » a-t-elle dit dans un [énoncé sur la Journée internationale de la Francophonie](#), le 20 mars. « Les services en français doivent être priorités. Ils doivent être équivalents et sans délai. La francophonie, c'est l'affaire de chacun et chacune d'entre nous. »

Voici quelques-uns des autres thèmes abordés par la Commissaire lors d'activités avec diverses communautés francophones :

Appuyer les femmes entrepreneures francophones : Faisant écho au thème de la Francophonie internationale pour 2021, « Femmes francophones, femmes résilientes », la Commissaire Kelly Burke a marqué la Journée internationale des femmes (le 8 mars) lors d'un événement organisé conjointement par la Société Économique de l'Ontario et le Portail de connaissances pour les femmes en entrepreneuriat. L'événement a mis en vedette un panel de quatre femmes francophones de l'Ontario, aux profils divers. La Commissaire a applaudi leur énergie, leur dynamisme, leur entrepreneuriat et leur résilience face à la pandémie.

Droits linguistiques des minorités en Ontario et au Manitoba : Le 10 mars, la Commissaire Kelly Burke et Teresa Collins, directrice du Secrétariat aux affaires francophones du Manitoba, ont participé à un cours en ligne avec des étudiantes et étudiants en droit de l'Université du Manitoba. Mme Burke a donné un aperçu de la *Loi sur les services en français* de l'Ontario et des recommandations présentées dans son récent [Rapport annuel](#).

Raisons de l'importance de l'information en français : Le 18 mars, la Commissaire Kelly Burke était l'invitée vedette de « L'info, ça compte », le balado de la Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée de l'Ontario, Patricia Kosseim. Les deux Commissaires ont discuté de la façon dont leurs Bureaux contribuent à garantir les droits aux services, à l'information et à la vie privée pour les Franco-Ontariennes et les Franco-Ontariens.

C'est la loi : Le 23 mars, la Commissaire Kelly Burke a participé à la table ronde « Mise à jour en matière de services en français et de droits linguistiques », aux côtés du professeur de droit François Larocque, de l'Université d'Ottawa, et de l'avocat Mark Power. Cette table ronde était organisée conjointement par le Barreau de l'Ontario, l'Association du Barreau de l'Ontario et l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario. Une transcription sera affichée [sur le site web du Barreau de l'Ontario](#) sous peu.

Les langues officielles et l'Ontario : Le 25 mars, Mme Burke a été invitée à prendre la parole devant le Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes, dans le cadre des audiences en cours sur [la capacité du gouvernement fédéral à communiquer des informations dans les deux langues officielles](#). Mme Burke a exposé ses récentes recommandations sur les communications en français du gouvernement de l'Ontario durant la pandémie.

[Faire passer le mot aux jeunes pris en charge](#)



Ce mois-ci, le personnel de notre [Unité des enfants et des jeunes](#) a fait des présentations virtuelles à plusieurs intervenant(e)s communautaires qui ont tous un rôle important à jouer pour informer les jeunes de leurs droits pendant la prise en charge, et pour les aider à demander de l'aide auprès de notre Bureau.

Par exemple, nous avons présenté un aperçu de notre Bureau et de notre processus de travail à la **Catholic Children's Aid Society of Hamilton**, et nous avons tenu une séance d'information sur les soutiens juridiques pour les jeunes, à l'intention des travailleurs et travailleuses communautaires, à l'invitation du **Delta Family Resource Centre**.

Nous avons aussi fait des présentations dans le cadre du cours d'application du système de justice pénale à **Centennial College**, et aux étudiant(e)s inscrits au cours de protection de l'enfance à l'**Université McMaster**, en soulignant comment les travailleurs sociaux et travailleuses sociales peuvent aider les jeunes à exercer leurs droits.

Dans chaque présentation, nous avons mis l'accent sur notre rôle de « protection légale » pour les enfants et les jeunes pris en charge, qui constituent le seul groupe de personnes en Ontario dont le droit de connaître l'existence de notre Bureau, et de nous contacter sans retard, est inscrit dans la loi.

Vous êtes un fournisseur de services qui travaille avec les jeunes? [Contactez-nous](#) pour une présentation virtuelle.

Ici, là et (virtuellement) partout



Ombudsman 101 : L'essentiel des enquêtes

Le 24 mars, l'Ombudsman adjointe Barbara Finlay a donné une formation à des collègues qui participaient au cours « Essentials for Ombuds », une collaboration entre le Forum canadien des ombudsmans et la Faculté de droit Osgoode Hall. Elle a parlé des principes et des défis des enquêtes, ainsi que du travail de notre Bureau dans le cadre de vastes enquêtes systémiques.

L'Ombudsman en tant que concept global

Le 30 mars, l'Ombudsman Paul Dubé s'est joint à des collègues du monde entier pour une discussion internationale sur le concept de l'Ombudsman, organisée par le Centre de recherche des Ombudsmans africains (CROA). Sa présentation a porté sur la façon dont les institutions d'ombudsman peuvent aider les gouvernements et les organismes du secteur public à améliorer leurs processus et leurs services, et à promouvoir la transparence, la responsabilisation, l'équité et le respect des droits des citoyens.

#ChoisirDeContester

Le 8 mars, Journée internationale des femmes, notre Bureau a repris le thème de #ChoisirDeContester, pour défier et dénoncer activement les préjugés et les inégalités entre les sexes. Sur notre photo de groupe virtuel, notre personnel a levé la main en signe de soutien et de solidarité pour créer un monde plus inclusif.

Comment nous avons aidé : Cas sélectionnés

Paiement reçu

Une mère s'est plainte auprès de nous de ne recevoir aucun paiement de pension alimentaire du père de ses enfants, alors que le Bureau des



obligations familiales (BOF) était en droit de faire une saisie sur son salaire. Le personnel de l'Ombudsman a contacté des responsables du BOF, qui ont immédiatement procédé à une saisie, et cette mère a reçu les 9 482 \$ qui lui étaient dus.

Meilleurs services bilingues pour les propriétaires et les locataires

Alors que [l'enquête systématique de l'Ombudsman sur les retards à la Commission de la location immobilière](#) se poursuit, nous avons réglé de nombreuses plaintes individuelles, y compris de propriétaires et de locataires qui avaient des difficultés à obtenir des services en français. Notre Unité des services en français a porté ces plaintes à l'attention de la Commission, qui a récemment apporté des améliorations, notamment en recrutant davantage de personnel bilingue pour répondre plus rapidement aux demandes de renseignements téléphoniques en français (dans un délai de 20 à 30 minutes, plutôt que jusqu'à 2 heures). Dans les régions désignées, des membres bilingues de la Commission sont désormais affecté(e)s en priorité, et quatre membres ont été embauché(e)s pour les audiences d'urgence bilingues.



Rester en contact

Qu'a fait notre Unité des enfants et des jeunes quand elle a reçu un appel d'une adolescente dans un foyer de groupe, nous disant qu'elle avait l'impression de n'avoir personne à qui parler? Regardez et partagez notre vidéo – et suivez-nous sur [Instagram](#), [Facebook](#) et [Twitter](#) pour d'autres histoires vécues montrant comment nous aidons les jeunes pris en charge.

[Consultez notre site Web pour plus de cas sélectionnés](#)

COMMENT SOUMETTRE UNE PLAINTE

1. CONSULTEZ NOTRE SITE WEB

Rendez-vous sur la page « Champ de surveillance » de notre site Web. Si vous n'êtes toujours pas certain(e) que nous puissions examiner votre plainte, contactez-nous.



2. RASSEMBLEZ LES INFORMATIONS

Quelles étapes avez-vous suivies pour tenter de résoudre l'objet de votre plainte? Ces informations nous aideront dans notre examen.



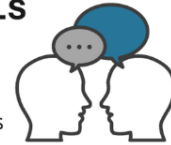
3. DÉPOSEZ VOTRE PLAINTE

Vous pouvez soumettre une plainte en utilisant notre formulaire en ligne, en nous envoyant un courriel ou en nous laissant un message vocal.



4. SOYEZ PRÊT(E) À FOURNIR DES DÉTAILS

Une fois que vous aurez soumis votre plainte, une personne de notre équipe de Règlement préventif vous contactera pour obtenir des informations supplémentaires.



Pour en savoir plus, visitez www.ombudsman.on.ca



Nous recrutons : Offres d'emploi



Vous souhaitez travailler avec nous?

Nous continuons à recruter du nouveau personnel. Consultez tous nos postes vacants à la page [Carrières](#) de notre site Web.

- [Agent\(e\) de règlement préventif](#)
- [Agent\(e\) des communications, Unité généraliste](#)
- [Enquêteur/Enquêteuse \(bilingue\), Unité des services en français](#)

Portez plainte ou communiquez avec nous ici



L'Ombudsman est un officier indépendant de l'Assemblée législative de l'Ontario, chargé de surveiller les organismes du gouvernement provincial ainsi que les municipalités, les universités, les conseils scolaires, les services en français et les services de protection de l'enfance. L'Ombudsman Paul Dubé a été reconduit dans ses fonctions d'Ombudsman pour un deuxième mandat de cinq ans, à compter du 1er avril 2021.

Copyright © 2021 Ombudsman Ontario, Tous droits réservés. Vous recevez ce bulletin car vous vous êtes inscrit(e) sur notre site Web ou à l'un de nos événements.

Vous souhaitez changer la façon dont vous recevez ce bulletin?
Vous pouvez [mettre à jour vos préférences](#) ou [vous désabonner de cette liste](#).